

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AFRICA PICKING FUND (ISIN: FR0011884550)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

➤ OPCVM de classification « Actions internationales », Africa Picking Fund est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs de la zone Afrique.

➤ L'indice MSCI Emerging Frontier Markets Africa ex South Africa pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif est calculé en dollars et converti en euros, dividendes net réinvestis par MSCI. Cet indice est pondéré par la capitalisation boursière et prend en compte la performance des différentes bourses des marchés africains, en dehors de l'Afrique du Sud.

➤ La gestion du fonds s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking », obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

➤ Africa Picking Fund est en permanence exposé aux risques actions à 60% à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées principalement dans les pays africains. Le FCP pourra être également exposé aux risques actions à travers des investissements sur des marchés d'actions internationales présentant un lien avec les marchés des pays africains. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.

➤ Le fonds capitalise les revenus encaissés.

Autres informations :

➤ Africa Picking Fund se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

➤ Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de marché actions et contre le risque de change;
- Exposer ponctuellement le portefeuille au risque de marché actions conformément à l'objectif de gestion. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

Le fonds pourra être exposé à hauteur de 100% à des devises hors Euro.

➤ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

➤ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque vendredi ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré avant 12h auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculées sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Lorsque le fonds n'a pas un historique suffisant, la volatilité historique est estimée à l'aide des données de l'indice. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

➤ **Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique** en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 10% et 15%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

➤ **L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :**

Risque de crédit : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 40 % maximum. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

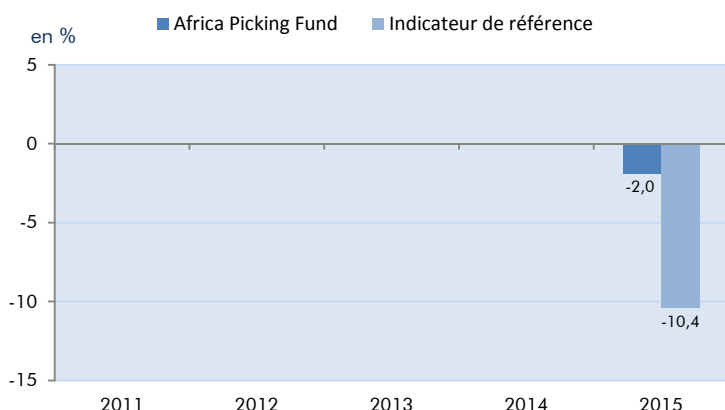
Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2,49%	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2015. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	0,01%	10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice MSCI EFM Africa Ex South Africa, dividendes réinvestis. Le pourcentage indiqué se fonde sur les commissions de l'exercice précédent, clos en décembre 2015.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.obafrica.com ainsi qu'auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 Avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance de l'OPCVM et de l'indicateur de référence sont calculés coupons et dividendes nets réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds Africa Picking Fund a été créée en 2014.

Les performances sont calculées en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris et sont disponibles sur le site internet www.obafrica.com

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.obafrica.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/06/2016